



**SBG AUDIT**

**Commissaire aux comptes**

Compagnie nationale des commissaires aux comptes

Ressort de la Cour d'Appel de Montpellier

32 B avenue du Professeur Grasset

34090 Montpellier | France

RCS Montpellier 819 245 358

## **PREVY Prévention & Santé au Travail**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

PREVY Prévention & Santé au Travail  
Association loi 1901  
La Maison de la Prévention – Parc Georges Besse  
215 rue Georges Besse  
30000 Nîmes  
775 911 456 R.C.S. Nîmes

A l'assemblée générale de PREVY Prévention & Santé au Travail,

## **1 Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association PREVY Prévention & Santé au Travail relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **2 Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **3 Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4 Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

#### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

#### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 23 avril 2026

Le Commissaire aux comptes,

**SBG AUDIT**

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	15 245	15 245				
	En cours, avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 233 352	656 558	576 794	699 990	123 197	17.60
En cours, avances et acomptes	33 133		33 133		33 133		
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations	1 486 277	545 157	941 120	1 022 062	80 942	7.92	
Créances rattachées à des participations	7 900 759		7 900 759	7 176 833	723 926	10.09	
Autres titres immobilisés	27 306		27 306	27 306			
Prêts							
Autres immobilisations financières	124 093	24 333	99 760	99 760			
<b>Total II</b>	10 820 165	1 241 294	9 578 872	9 025 952	552 920	6.13	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	759 887	422 944	336 943	457 927	120 983	26.42
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	385 399		385 399	133 191	252 208	189.36
	Charges constatées d'avance (2)	48 166		48 166	40 897	7 269	17.77
	Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	1 544 295	1 044 295	67.62
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	5 317 276		5 317 276	4 261 300	1 055 976	24.78	
<b>Total III</b>	7 010 728	422 944	6 587 784	6 437 609	150 174	2.33	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	17 830 893	1 664 238	16 166 655	15 463 561	703 094	4.55	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à moins d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	68 766		68 766			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité						
Autres	9 897 399		9 897 399				
Report à nouveau	1 589 797		1 416 411		173 386	12.24	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>212 793</b>		<b>173 386</b>		<b>39 407</b>	<b>22.73</b>	
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>11 768 755</b>		<b>11 555 962</b>		<b>212 793</b>	<b>1.84</b>	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	<b>11 768 755</b>		<b>11 555 962</b>		<b>212 793</b>	<b>1.84</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
	<b>Total II</b>						
<b>FONDS REPORTES ET DEBIES</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	<b>Total III</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	670 095		723 423		53 328	7.37
	Provisions pour charges	34 971		116 811		81 840	70.06
	<b>Total IV</b>	<b>705 065</b>		<b>840 234</b>		<b>135 169</b>	<b>16.09</b>
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	789 355		903 464		114 110	12.63
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	599 281		186 057		413 224	222.10
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	430 069		349 654		80 415	23.00
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	1 459 412		1 214 073		245 339	20.21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	414 209		414 117		92	0.02
	Produits constatés d'avance	510				510	
	<b>Total V</b>	<b>3 692 835</b>		<b>3 067 365</b>		<b>625 470</b>	<b>20.39</b>
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>16 166 655</b>		<b>15 463 561</b>		<b>703 094</b>	<b>4.55</b>

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

3 023 315

2 288 286

(2) Dont emprunts participatifs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	11 365 974		10 508 549		857 425	8.16
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 667				1 667	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	118 415		8 031		110 385	NS
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	483 927		626 594		142 667	22.77
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	29 325		111		29 214	NS
<b>Total I</b>	<b>11 999 308</b>		<b>11 143 285</b>		<b>856 023</b>	<b>7.68</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	2 809 591		2 197 456		612 135	27.86
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	202 909		180 384		22 525	12.49
Salaires et traitements	5 478 352		5 139 186		339 166	6.60
Cotisations sociales	2 442 361		2 607 197		164 836	6.32
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	189 996		188 207		1 789	0.95
Dotations aux provisions	491 175		392 138		99 036	25.26
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	87 342		162 524		75 182	46.26
<b>Total II</b>	<b>11 701 726</b>		<b>10 867 093</b>		<b>834 633</b>	<b>7.68</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>297 582</b>		<b>276 192</b>		<b>21 390</b>	<b>7.74</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>Produits financiers</b>						
De participation		77 284		66 607	10 677	16.03
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		121 158		152 305	31 147	20.45
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
<b>Total III</b>		198 442		218 912	20 470	9.35
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		80 942		121 483	40 541	33.37
Intérêts et charges assimilées		41 957		32 590	9 366	28.74
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
<b>Total IV</b>		122 899		154 073	31 175	20.23
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		75 543		64 839	10 704	16.51
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		373 125		341 031	32 095	9.41
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		81 840		45 871	35 969	78.41
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		15 932		34 237	18 305	53.47
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		65 909		11 635	54 274	466.49
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>		226 241		179 279	46 962	26.19
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		12 279 590		11 408 068	871 522	7.64
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		12 066 797		11 234 682	832 115	7.41
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		212 793		173 386	39 407	22.73

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 166 655.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 11 999 308.12 Euros et dégageant un excédent de 212 792.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2018-06 , ANC 2022-06 et ANC 2023-03, relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Changement de méthode**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

##### **- Changement de réglementation comptable**

Les nouveaux règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, ont conduit à des changements de classification comptable pour certaines opérations :

- Les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont désormais inscrites en produits de refacturation, en produits d'indemnité d'assurance ou en déduction des charges qu'elles compensent, selon la nature de l'opération.

- L'utilisation des comptes de produits et charges exceptionnels est désormais

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

strictement réservée aux opérations sur exercices antérieurs et aux opérations liées à un évènement majeur et inhabituel. Les autres opérations sont traitées dans le résultat d'exploitation.

**Informations générales complémentaires**

L'association est un service de prévention et santé au travail interentreprise.

Pour réaliser son activité, PREVY s'appuie sur :

- des centres médicaux pour accueillir les travailleurs sur rendez-vous ;
- des équipes pluridisciplinaires avec pour missions d'accompagner les employeurs et les travailleurs en matière de santé au travail, de prévention de risques professionnels et de prévention de la désinsertion professionnelle.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	15 245		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	201 955		666
Installations générales agencements aménagements divers	1 001 970		55 521
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	153 932		22 501
Immobilisations corporelles en cours			33 133
TOTAL	1 357 857		111 820
Autres participations	8 663 110		
Autres titres immobilisés	27 306		
Prêts, autres immobilisations financières	124 093		
TOTAL	8 814 510		
TOTAL GENERAL	10 187 612		111 820

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			15 245	15 245
<b>TOTAL</b>				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			202 621	202 621
Installations générales agencements aménagements divers		203 193	854 298	854 298
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	176 433	176 433
Immobilisations corporelles en cours			33 133	33 133
<b>TOTAL</b>		203 193	1 266 485	1 266 485
Autres participations	723 926	0	9 387 036	9 387 036
Autres titres immobilisés			27 306	27 306
Prêts, autres immobilisations financières			124 093	124 093
<b>TOTAL</b>	723 926	0	9 538 436	9 538 436
<b>TOTAL GENERAL</b>	723 926	203 193	10 820 165	10 820 165

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		102 503	33 962		136 465
Installations générales agencements aménagements divers		438 086	133 678	203 193	368 571
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		106 913	31 886		138 798
<b>TOTAL</b>		647 501	199 526	203 193	643 835
<b>TOTAL GENERAL</b>		647 501	199 526	203 193	643 835
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	33 962				
Instal. générales agenc. aménag. divers	104 366	19 782	9 530		
Matériel de bureau informatique mobilier	31 886				
<b>TOTAL</b>	170 214	19 782	9 530		
<b>TOTAL GENERAL</b>	170 214	19 782	9 530		

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

**Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	68 766				68 766
Réserves	9 897 399				9 897 399
Report à nouveau	1 416 411		173 386		1 589 797
Excédent ou déficit de l'exercice	173 386	173 386-	212 793	0	212 793
Situation nette	11 555 962	173 386-	386 179	0	11 768 755
<b>TOTAL I</b>	<b>11 555 962</b>	<b>173 386-</b>	<b>386 179</b>	<b>0</b>	<b>11 768 755</b>

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	116 811		116 811		34 971
Autres provisions pour risques et charges	723 423	55 507	108 835	34 970-	670 095
<b>TOTAL</b>	<b>840 234</b>	<b>55 507</b>	<b>225 646</b>	<b>34 970-</b>	<b>705 065</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	15 245				15 245
Sur immobilisations corporelles	10 366	12 724	10 366		12 724
Sur titres de participation	464 215	80 942			545 157
Sur autres immobilisations financières	24 333				24 333
Sur comptes clients	364 726	422 944	364 726		422 944
<b>TOTAL</b>	<b>878 885</b>	<b>516 610</b>	<b>375 092</b>		<b>1 020 403</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 719 119</b>	<b>572 117</b>	<b>600 738</b>	<b>34 970-</b>	<b>1 725 468</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		491 175	483 927		
financières		80 942			
exceptionnelles			81 840		

Les dépréciations suivantes ont été constatées sur les immobilisations corporelles :

- Dépréciation des aménagements de locaux qui vont être libérés au cours de l'année 2027 et qui seront transférés au propriétaire conformément au bail professionnel.

Les dépréciations suivantes ont été constatées sur les immobilisations financières :

- Dépréciation des titres de la SCI SANTRA basée sur la valeur vénale des locaux détenus par cette SCI.
- Dépréciation des dépôts de garantie versés pour des locaux libérés et dont le propriétaire conteste le remboursement à recevoir.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Créances rattachées à des participations	7 900 759	7 900 759	
Autres immobilisations financières	124 093	124 093	
Clients douteux ou litigieux	567 948	567 948	
Autres créances clients	191 939	191 939	
Personnel et comptes rattachés	2 106	2 106	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 789	14 789	
Taxe sur la valeur ajoutée	306 260	306 260	
Divers état et autres collectivités publiques	4 648	4 648	
Débiteurs divers	57 596	57 596	
Charges constatées d'avance	48 166	48 166	
<b>TOTAL</b>	<b>9 218 304</b>	<b>9 218 304</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 981	1 981		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	787 373	117 853	514 649	154 871
Emprunts et dettes financières divers	599 281	599 281		
Fournisseurs et comptes rattachés	430 069	430 069		
Personnel et comptes rattachés	520 981	520 981		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	731 504	731 504		
Impôts sur les bénéfices	46 961	46 961		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 803	29 803		
Autres impôts taxes et assimilés	130 163	130 163		
Autres dettes	414 209	414 209		
Produits constatés d'avance	510	510		
<b>TOTAL</b>	<b>3 692 835</b>	<b>3 023 315</b>	<b>514 649</b>	<b>154 871</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	113 824			

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels Médical	Linéaire	5 à 8 ans
Aménagements Divers	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Titres immobilisés**

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Créances immobilisées**

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances échues depuis plus d'un an à la date de clôture sont dépréciées à 100% de leur montant HT.

Les créances nées durant l'exercice et non réglées au 15 février N+1 sont dépréciées à hauteur de 70% de leur montant HT.

**Avances ou crédits alloués aux dirigeants**

Néant

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

sorti).

**Dépréciation des valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	61 843
Autres créances	45 384
Disponibilités	2 764
Total	109 991

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 392
Dettes fiscales et sociales	840 882
Autres dettes	7 970
Total	931 244

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	48 166
Total	48 166
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	510
Total	510

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	36
Agents de maîtrise et techniciens	39
Employés	23
Total	98

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

	Charges financières	Produits financiers
Total	122 899	198 442
Dont entreprises liées	93 593	77 284

Produits financiers concernant les entreprises liées = intérêts à recevoir de compte courant d'associé dans la SCI Maison de la prévention

Charges financières concernant les entreprises liées = dotation pour complément de dépréciation des titres de la SCI SANTRA (91 K€) et intérêts à payer de compte courant d'associé dans la SCI Santra.

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10 600 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10 600 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 Euro

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	787 373
Total	787 373

**Détail des dettes garanties par des sûretés réelles**

Emprunt du	: BPS 01/2024 96 MOIS CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE
Montant initial de cette garantie	: 115 300
Montant restant dû en capital	: 182 682
Date de fin d'échéance de la garantie	: 05/02/2032
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT DE CREANCES COMPTE A TERME
Emprunt du	: BPS 01/2024 96 MOIS AMENAGEMENT MDP NIMES
Montant initial de cette garantie	: 384 700
Montant restant dû en capital	: 604 692
Date de fin d'échéance de la garantie	: 05/01/2032
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT DE CREANCES COMPTE A TERME

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

**Engagements financiers**Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	151 773
Total (1)	151 773

NEANT

Engagements reçus

NEANT

**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

PREVY a souscrit un contrat auprès d'AXA prenant en charge le règlement des Indemnités de Fin de Carrière pour l'ensemble du personnel.

Au 31 décembre 2025, l'engagement pour pensions de retraites de l'Association s'élève à 326 K€. Il est couvert à hauteur de 174 K€ par le contrat spécifique chez AXA.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		151 773	

## Liste des filiales et participations

Société <b>A. Renseignements détaillés</b>	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- 6540 SANTRA	480 000	320 243	99.98	1 485 087	939 930			11 136.91	320 243.38		
- 6540 MAISON DE LA PREVENTION	1 200	111 994	99.17	1 190	1 190	7 900 759		627 375.92	150 021.76		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPRISE DE PROVISION POUR IS	81 840	78751000
Total	81 840	
Charges exceptionnelles		
- CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	6 402	67200000
- DOTATION EXCEPTIONNELLE AUX AMORT	9 530	68710000
Total	15 932	